

DECISION DU PRESIDENT N° D2025-168

Objet : Conclusion du marché relatif à la réalisation de prestations similaires concernant les travaux de renforcement de la toiture et la déconstruction du Pavillon-mur-biodiversitaire de la ZAC Plaine Saulnier à Saint-Denis – Phase Héritage

Le Président de la Métropole du Grand Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5219-1,

Vu le décret n°2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

Vu l'élection du Président de la Métropole du Grand Paris du 9 juillet 2020,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L2122-1 et R2122-7,

Vu la délibération CM2023/10/12/45 du Conseil de la Métropole portant délégation d'attributions du Conseil de la Métropole du Grand Paris au Président pour prendre des décisions dans les domaines limitativement énumérés parmi lesquels « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures, de services et de travaux ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget* »,

Vu l'arrêté du Président n°AP2024/689 du 9 décembre 2024 portant délégation de signature à Monsieur Philippe CASTANET, Directeur général des services de la Métropole du Grand Paris,

Vu la décision du Président n° D2023-261 du 22 décembre 2023 portant conclusion du marché relatif aux travaux de reconstruction et déconstruction du pavillon bio-diversitaire sur la ZAC Plaine Saulnier à Saint-Denis – Phase des Jeux 2024,

Considérant que la Métropole du Grand Paris a notifié le 9 janvier 2024 au groupement URBAN TP (mandataire) / SYLVAMETAL le marché n°20236000000121 relatif aux travaux de reconstruction et déconstruction du pavillon bio-diversitaire sur la ZAC Plaine Saulnier à Saint-Denis – phase des Jeux 2024, pour un montant global forfaitaire, toutes tranches incluses, de 301 934,00 € HT, d'une durée ferme de 14 mois,

Considérant la nécessité pour la Métropole du Grand Paris de permettre le renforcement de la toiture du pavillon de la Métropole du Grand Paris sur une emprise dédiée dans la ZAC Plaine Saulnier pour son maintien sur la ZAC durant le début de la phase Héritage, puis sa déconstruction en vue d'un remisage soigné et d'une réutilisation potentielle,

Considérant la possibilité de recourir à une procédure sans publicité ni mise en concurrence selon les conditions posées par les articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique pour la passation d'un marché de prestations similaires avec le groupement constitué des sociétés URBAN TP et SYLVAMETAL, titulaire du marché n°20236000000121 cité ci-dessus, ce marché ayant expressément prévu cette possibilité et les conditions de publicité initiales le permettant,

Considérant qu'après analyse et négociation de l'offre technique et financière remise par le groupement URBAN TP / SYLVAMETAL en vue de l'exécution des prestations relatives travaux de renforcement de la toiture et la déconstruction du Pavillon-mur-biodiversitaire de la ZAC Plaine Saulnier à Saint-Denis, le marché peut être attribué à ce groupement,

DECIDE

Article 1^{er} : de conclure le marché relatif à la réalisation de prestations similaires concernant les travaux de renforcement de la toiture et la déconstruction du pavillon-mur-biodiversitaire de la ZAC Plaine Saulnier à Saint-Denis – phase Héritage, avec le groupement URBAN TP (mandataire) / SYLVAMETAL, sis 42 rue Galliéni 92600 Asnières-Sur-Seine, pour un montant global et forfaitaire de 113 685 € HT, pour une durée de 38 mois à compter de la date de sa notification.

Article 2 : la dépense sera imputée au budget principal 2025, chapitre 23.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la région d'Ile-de-France,
- Monsieur le Trésorier.

Par ailleurs, notification en est faite au prestataire.

Fait à Paris, le **07 AOUT 2025**

Par délégation du Président,

Le directeur général des services
Philippe CASTANET

